Les nouveaux fronts du monde paysan

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 461

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027227

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les nouveaux fronts du monde paysan

Depuis l'adoption, par les Chambres fédérales, en mai 1977, du contingentement de la production dans l'espoir de dresser une digue contre la marée laitière, la fermentation des idées et des attitudes s'est sérieusement accélérée dans le monde paysan et dans l'administration fédérale.
Coup sur coup, on a vu le lancement d'un référendum contre la décision, puis d'une initiative pour freiner l'importation du fourrage (sans parler du référendum contre l'heure d'été). Pour couronner le tout, des solutions qu'on disait inaceptables en matière de rémunération de produits agricoles réapparaissent en force au grand jour: prix différentiels, subventions à la surface suivant la dimension ou la localisation de l'exploitation.
Le rapport entre la décision des Chambres et ces différents évènements est évident! Ce qui se voulait une simple solution technique, ce qui se voulait une "simple mesure de répartition", entre les différentes exploitations, de la diminution de production induite par l'état des finances fédérales, cette initiative a donc manifestement ébranlé les piliers sur lesquels repose notre politique agricole: tout d'abord, l'unité sans failles du monde agricole — paysans à deux-chevaux, paysans à mercédès, même combat! —; ensuite et surtout la politique d'aide à l'agriculture fondée sur un prix unique (ou presque) au producteur.

Tant que les ressources de la Confédération et le porte-monnaie du consommateur y suffisaient, le prix unique assurait au paysan moyen un revenu décent et une rente appréciable au gros producteur... Injuste, mais admis! Or le contingentement prévu frapperait de manière linéaire et toucherait le premier dans son minimum vital et le second dans son superflu. On comprend la révolte que cette "solution" — pourtant approuvée par la toute puissante Union suisse des paysans — a suscité, plus particulièrement dans les régions de montagne (au-dessus de 850 mètres environ) où les paysans n'ont pas la possibilité de se reconvertir à des productions de substitution.
Dans ces conditions, le succès du référendum contre le contingentement ne fait pas de doute; et les solutions de remplacement qu'on étudie déjà — prix différentiels (cf. DP 454) ou subventions à la surface — scelleront définitivement la mort du "prix unique" et entretiendront, par voie de conséquence, les tensions entre les différentes catégories d'agriculteurs — petits, moyens et grands; paysans de plaine et de montagne — pour le partage des ressources à disposition.
Il reste cependant que les questions d'argent ne sont pas les seules à entrer en ligne de compte. Elles n'auraient du reste pas donné à l'opposition contre la politique officielle l'ampleur que l'on sait si le contingentement par exploitation n'avait pas également signifié l'avènement d'un dirigisme difficilement acceptable pour le monde paysan. C'est qu'à l'Union des producteurs suisses, de tendance syndicaliste, aux comités paysans implantés plus particulièrement en Suisse allemande, s'est jointe, pour des raisons diverses, la majorité des paysans (M. Hubert Reymond, le directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, il est vrai très proche des milieux cantonalistes de la Ligue vaudoise, n'affirmait-il pas récemment préférer perdre quelques francs et conserver une certaine liberté?).

Pour une défense globale de la profession

Le résultat de tout cela, c'est l'affaiblissement des grandes organisations officielles, et en premier lieu de l'Union suisse des paysans (USP). Et les agriculteurs suisses, qui sont des individualistes, s'y retrouvent de moins en moins... Hors de la lutte pour les prix uniques, pour des prix les plus élevés possible, les dites organisations n'ont jamais développé une conception d'ensemble de la défense professionnelle. Et dans cette espèce de vide ainsi créé, le pouvoir est en train de passer de Brougg — siège de l'USP — à Berne, entre les mains d'une administration extrêmement puissante et dynamique. Il s'agit bien entendu d'un pouvoir à la suisse, essentiellement fait d'arbitrages entre des intérêts divergents!

Souhaitons que les organisations populaires utilisent la situation pour ajouter à leur objectif naturel, la défense des consommateurs, deux objectifs nouveaux qui leur permettraient d'aborder une vue globale du problème: d'une part la défense de l'agriculture de montagne et des exploitations moyennes efficacement gérées; d'autre part une tentative de réorientation partielle de l'agriculture vers des productions aujourd'hui nettement déficitaires (céréales fouragères, betteraves à sucre) au détriment de celles dont le haut niveau de production pèse si lourdement sur le bordereau du contribuable ou le porte-monnaie de la ménagère (lait et viande).

GENÈVE

Sata: le bouc émissaire suisse-allemand

Sata: le scénario maintenant bien rodé (nous l'avons décrit à propos de Technicair dans DP 459) — suspense habilement entretenu, négociations marathon, espoirs et désillusion — présage-t-il une fin prochaine?
Le moins qu'on puisse dire est que la quantité d'informations reçues sur les avatars de la compagnie genevoise ne s'organise pas spontanément en une explication compréhensible. Obscurité voulue? Les questions restent plus nombreuses que les réponses et les bruits prennent le pas sur les faits.
Parce qu'enfin, si les offres de reprise par des banques et des sociétés étrangères sont sérieuses, c'est que la Sata en vaut la chandelle. Mais si d'autre part André Wanner, appelé par le conseil d'administration pour remettre de l'or-